

N° de dossier 500-06-000302-055		Cour <input type="checkbox"/> du Québec <input checked="" type="checkbox"/> supérieure	
Nom du juge L'HONORABLE ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.		Inscription <input type="checkbox"/> par défaut <input type="checkbox"/> ex parte <input checked="" type="checkbox"/> contestée	
Chambre <input checked="" type="checkbox"/> RECOURS COLLECTIF <input type="checkbox"/> FAMILIALE	Salle n° 5.15	Date Le 15 janvier 2009	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DEMANDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
WILHELM B. PELLEMANS	Me Jacques Larochelle (P)		
ET	Me Serge Létourneau (A)		
MICHEL VÉZINA	Me Jean-Philippe Lemieux (A)		
	Me Suzanne Gagné (A)		
	LÉTOURNEAU & GAGNÉ S.E.N.C.R.L.		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
VINCENT LACROIX	Se représente seul (A)		
PLACEMENTS NORBOURG INC	Non représentée		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
GESTION D'ACTIFS PERFOLIO INC.,	Me Denis St-Onge (A)		
NORBOURG GESTION D'ACTIFS INC.,	Me Patrice Benoît (P)		
ASCENCIA CAPITAL INC. ET	Me Marie-Hélène Provencher (A)		
	GOWLING LAFLEUR HENDERSON, s.r.l.		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
SERGE N. BEUGRÉ	Se représente seul (A)		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
FÉLICIEN SOUKA	Me Louise Desautels (P)		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
DAVID SIMONEAU	Me Sarto Brisebois (A)		
	PROCUREUR DU SYNDIC À LA FAILLITE		
	Me Andrée Marier (A)		
	GUTTMAN MARIER		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
BEAULIEU DESCHAMBAULT, S.E.N.C.R.L.	Me Jo-Anne Demers (P)		
RÉMI DESCHAMBAULT	Me Michèle Bédard (A)		
	Me Mélissa Talbot (A)		
	NICHOLL PASKELL-MEDE		

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

THE NORTHERN TRUST COMPANY CANADA	Me Silvana Conte (P)
	Me Carine Bouzaglou (P)
	OSLER HOSKIN & HARCOURT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS	Me Gary D.D. Morrison (P)
	Me Bernard Jolin (P)
	Me Jean-François Bienjonetti (A)
	Me Mario Welsh (A)
	Me Benoît Bourgon (A)
	Me Réna Kermasha (A)
	M ^e Sébastien Caron (P)
	HEENAN BLAIKIE, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
	Me Nathaly Marcoux, Contentieux de l'AMF (P)

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.	Me Hélène Lefebvre (P)
	Me Michel G. Sylvestre (P)
	Me Claudia Déry (P)
	OGILVY RENAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA représentée par	Me Robert J. Torralbo (A)
SERVICES BLAKES QUÉBEC INC.	Me Sébastien Guy (P)
	BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE MISE EN CAUSE PRÉSENTE ABSENTE

PIERRE LAPORTE, C.A., ès qualité de liquidateur des	Me Isabelle Desharnais (P)
fonds Norbourg et Évolution, a/s de Société Ernst &	Me Marc Duchesne (A)
	Me Simon-Luc Dallaire (A)
	BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l.

PARTIE MISE EN CAUSE PRÉSENTE ABSENTE

GILLES ROBILLARD, ès qualité de syndic à l'actif des	Me Denis St-Onge (A)
Sociétés défenderesses faillies, a/s de RSM	Me Patrice Benoît (P)
RICHTER	Me Marie-Hélène Provencher (A)
	GOWLING LAFLEUR HENDERSON, s.r.l.

500-06-000302-055

ENREGISTREMENT

9 h 34

Ouverture de l'audience

Identification des procureurs

Le Tribunal s'adresse aux procureurs

9 h 36

1. Requête en irrecevabilité de Ernst & Young à l'encontre de la demande reconventionnelle de Félicien Souka.

Échange entre le Tribunal et M^e Desharnais

Étant donné que le jugement du juge Mongeon n'a pas été rendu, l'audition de cette requête est remise au 6 mars 2009.

2. Présentation des demandes en garantie de KPMG et de Northern Trust.

Les parties sont en discussion et une requête pour poursuivre les procédures sera présentée éventuellement au juge Mongeon, le cas échéant.

Cet item est reporté *sine die* à la demande de M^e Desharnais.

3. Pertinence des questions relativement aux Fonds Hedgevest et interrogatoire de témoins supplémentaires.

M^e Larochelle informe le Tribunal que suite à une entente avec M^e Conte, celui-ci renonce à interroger M. Wong et interrogera M^{me} Mabel Tung plutôt que M^{me} Laura Hearn.

Représentations sur la pertinence des questions se rapportant au Fonds Hedgevest.

9 h 38

Représentations de M^e Larochelle

10 h 07

À la demande du Tribunal, la restriction de confidentialité est appliquée à l'enregistrement numérique.

Représentations de M^e Larochelle (suite)

10 h 26

Représentations de M^e Caron

Une demande de réserver les droits de l'AMF d'interroger M. Wong et M^{me} Hearn.

Intervention de M^e Lefebvre

KPMG font la même réserve que l'AMF.

10 h 28

Représentations de M^e Caron (suite)

10 h 36

Représentations de M^e Conte

10 h 54

Réplique de M^e Larochelle

Le 15 janvier 2009

500-06-000302-055

ENREGISTREMENT

- 11 h 04 Précisions apportées par M^e Conte
- 11 h 05 Le Tribunal prend cette demande en délibéré
- 11 h 06 Suspension**
- 11 h 25 Reprise**
- 4. Interrogatoires des tiers après défense.**
- 11 h 29 Représentations de M^e Larochelle
- 11 h 32 Question du Tribunal à M^e Larochelle
Représentations de M^e Larochelle (suite)
- 11 h 33 Précisions apportées par M^e Lefebvre relativement à la demande de
M^e Létourneau d'interroger M. Chartrand de la Sûreté du Québec
- 11 h 36 Représentations de M^e Lefebvre
- 11 h 40 Représentations de M^e Morrison
- 11 h 46 Précisions apportées par M^e Lefebvre
- 11 h 48 Question du Tribunal à M^e Lefebvre
Représentations de M^e Lefebvre (suite)
- 11 h 49 Représentations de M^e Morrison (suite)
- 11 h 52 Intervention de M^e Jolin
- 11 h 53 Représentations de M^e Larochelle
- 11 h 56 **Décision du Tribunal :**
Le Tribunal **AUTORISE** l'interrogatoire de M. Jean Renaud et celui de
M. Michel Carlos;
Le Tribunal **N'AUTORISE PAS À CE STADE** l'interrogatoire de M. Daniel
Chartrand.
- 5. Défense amendée de KPMG et oppositions des
demandeurs et de RSM Richter.**
- 11 h 57 Les demandeurs retirent leur opposition aux amendements apportés
par KPMG à leur défense.
- 11 h 58 Représentations de M^e Déry
- 12 h 01 Représentations de M^e Benoît
- 12 h 03 Les débats se tiendront le 10 février 2009 en salle d'audition.

500-06-000302-055

ENREGISTREMENT

AUDITION ET CONFÉRENCE DE GESTION #13 (suite)

Le 15 janvier 2009

6. Débat sur la question d'audition par préséance : évaluation du temps requis pour le procès par chaque partie.

7. Modifications au calendrier des échéances.

Ces deux items sont discutés ensemble.

- Semaine du 26 janvier 2009 :
 - préparation par les parties de tableaux regroupant les objections formulées lors des interrogatoires tenus à l'automne 2008, qui seront débattues le 30 janvier 2009, en précisant la question en litige;
 - M^e Laroche transmettra aux avocats des autres parties une liste provisoire des témoins qu'il entend amener au procès;
- 30 janvier 2009 :
 - communication des engagements souscrits lors des interrogatoires après défense de 2008 : [Quant aux interrogatoires de 2009, les engagements seront communiqués dans les 30 jours suivants l'interrogatoire];
 - communication par chaque partie, de manière préliminaire, de l'évaluation du temps requis pour le procès afin de planifier la mise au rôle du dossier;
 - débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires de Messieurs Souka, Beugré, Simoneau, Éric Asselin et des représentants de Northern Trust;
- 10 février 2009 : audition de l'opposition sur la déclaration amendée de KPMG;
- avant le 20 février 2009 : interrogatoires des tiers;
- 6 mars 2009 :
 - audition de la requête en irrecevabilité de Ernst & Young à l'encontre de la demande reconventionnelle de Félicien Souka, le cas échéant;
 - communication des engagements souscrits lors des interrogatoires des tiers (le cas échéant);
 - préparation par les parties de tableaux regroupant les objections formulées lors des interrogatoires, qui seront débattues les 9, 10 et 16 mars, en précisant la question en litige;
- 9, 10 et 16 mars 2009 : débat sur les objections dans le cadre des autres interrogatoires, y compris ceux de M. Jean Renaud et de M. Michel Carlos;

500-06-000302-055

ENREGISTREMENT

AUDITION ET CONFÉRENCE DE GESTION #13 (suite)

Le 15 janvier 2009

- 30 avril 2009 : tout interrogatoire supplémentaire découlant des jugements sur les objections et des engagements seront complétés pour cette date;
- 1^{er} mai 2009 :
 - Conférence de gestion maintenue;
 - Débat sur les objections soulevées lors des interrogatoires des tiers (le cas échéant).

Un calendrier modifié des échéances sera transmis aux procureurs.

13 h 04

Fin de l'audience



ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.



Marthe de Launière, g.a.c.s.